

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Jeudi 13 Avril 2023

Date de la convocation : 7 Avril 2023

Date d'affichage du P.V. : 14 Avril 2023

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de votants : 13 (dont 1 pouvoir)

Membres en exercice : M. CUVILLIER Guillaume ; Mme DIZENGREMEL Joëlle ; M. CAZIN Julien ; M. LEROY Alexandre ; M. MERLUZZI Nicolas ; M. RYNGAERT Jean-Michel ; Mme ADELINIE Julie ; Mme MATIFAS Amélie, M. GARNIER Jacques ; Mme PÉRONNE Michèle ; Mme GARNIER Martine ; M. BERTRAND Hervé ; M. WURMSER Marc ; Mme GALAND-ALEXANDRE Céline ; Mme BERTRAND Adeline

Absente excusée : Mme MATIFAS Amélie (donne procuration à Mme PERONNE Michèle)

Absents non excusés : M. MERLUZZI Nicolas ; M. RYNGAERT Jean-Michel

Secrétaire de séance : Mme GARNIER Martine

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi treize avril à vingt heures, le Conseil municipal de la commune d'Oresmaux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame PÉRONNE Michèle, Maire.

OBJET : APPROBATION DU PROGRAMME CONCERTÉ POUR L'EAU 2023-2024 AVEC L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE POUR LES TRAVAUX ET ETUDES SUR LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT D'ORESMAUX.

Madame le Maire rappelle que la commune a lancé un projet pour la déconnexion des eaux pluviales du réseau d'assainissement unitaire. Plusieurs opérations sont éligibles aux subventions et avances de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

L'Agence de l'eau Artois-Picardie, en collaboration avec la commune et son AMO, l'EPTB Somme-Ameva, a établi un programme concerté pour l'eau pour la période 2023-2024. Ce document présente les montants annuels de travaux, les montants finançables et les montants de la participation financière pour les différents travaux.

Le programme concerté pour l'eau 2023-2024 est annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le programme concerté pour l'eau 2023-2024 joint en annexe.
- APPROUVE le plan de financement associé à ce programme.

Certifié exécutoire après publication
ou notification du
et transmission en préfecture du

